

**Appel à candidatures de membres permanents pour
le Comité Scientifique et Éthique
de l'entrepôt de données de santé du
Collecteur Analyseur de Données**

Novembre 2024

Le présent appel à candidatures a pour objet de sélectionner les personnes appelées à siéger sur le comité scientifique et éthique (CSE) de l'entrepôt de données de santé du groupement d'intérêt public (GIP) Collecteur analyseur de données (CAD).

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :

15 décembre 2024 à 23h

Dossier de candidature en pièce jointe et à retourner à etude@genomecad.fr
avec pour titre "Candidature CSE CAD"

Rôle du Comité scientifique et éthique (CSE)

Le CSE a pour missions :

- d'émettre un avis sur la méthodologie retenue, la nécessité du recours à des données à caractère personnel, la pertinence de celles-ci vis-à-vis de la finalité de traitement et, s'il y a lieu, la pertinence scientifique et éthique du projet soumis à l'entrepôt de donnée de santé ;
- d'assurer un suivi des études, recherches et évaluations conduites à partir des données de l'entrepôt de données de santé ;
- d'émettre des recommandations sur les recherches pouvant être conduites à partir des données de l'entrepôt de données de santé ;
- de proposer au Comité stratégique de l'entrepôt de données de santé, une expression des besoins au regard notamment de l'utilisation secondaire des données de santé ;
- d'émettre des avis sur les sujets soumis à discussion par la direction générale du CAD.

Composition du CSE

Le CSE est un comité multidisciplinaire composé au maximum de vingt personnes nommées intuitu personae pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois.

Deux membres du CSE, élus par leurs pairs, assurent la présidence et vice-présidence du CSE. Ces mandats de président et vice-président du CSE sont calqués sur la durée du CSE.

Il est attendu du CSE qu'un membre citoyen ou usager du système de santé soit élu au poste de président ou vice-président. Il sera accompagné par le CAD, si besoin, dans l'accomplissement de cette fonction.

Le CSE est renouvelé selon les besoins, en tenant compte de la parité et de la complémentarité des profils des membres.

Le remplacement d'un membre en cas de cessation des fonctions en cours de mandat s'effectue pour la durée du mandat restant à accomplir et selon les modalités définies par la direction du CAD.

Compétences recherchées

Les compétences recherchées pour le présent appel à candidatures sont les suivantes :

- **expérience et savoirs patients** en lien avec les maladies rares et/ou les cancers ;
- expérience et savoirs issus de la **société civile** et de **l'usage du système de santé français** ;
- expérience en **droit** en lien avec les questions de génétique et de données de santé (juristes) ;
- expérience et savoirs en **recherche en sciences humaines et sociales** en lien avec les questions de génétique ;
- expérience et savoirs en **recherche en santé publique** ;
- expérience et savoirs en **recherche en oncologie et maladies rares** ;
- expérience et savoirs en **éthique** ;
- expérience et savoirs en **analyse bioinformatique** et **analyse des données** ;
- expérience et savoirs **cliniques et de soins** dans le domaine de l'oncologie et des maladies rares, et plus largement dans les domaines d'application de la génomique.

Peuvent être invités en tant qu'observateurs lors des réunions du comité :

- la personne assurant le secrétariat du comité scientifique et éthique (personnel CAD) ;
- un représentant du service d'accompagnement du CAD (personnel CAD) ;
- une personne de la direction générale du CAD ;
- un représentant impliqué dans la gouvernance du Plan France Médecine Génomique (PFMG) ;
- un personnel du service juridique et en lien avec le *data privacy officer* ;
- Autre personne sur justification auprès des membres du CSE.

Ne peuvent pas faire acte de candidature :

- les membres du Conseil d'administration du CAD ;
- les membres du Comité stratégique de l'entrepôt de données du CAD ;
- les membres des administrations centrales de la santé et de la recherche.

Informations sur le mandat

Nomination

Le CSE est composé de membres permanents, nommés par le directeur général du CAD, siégeant en leur nom propre et ne pouvant se faire représenter ou remplacer. Le CSE a la possibilité de solliciter l'avis d'un expert extérieur si une compétence spécifique s'avère nécessaire pour l'étude d'un dossier.

Les membres signent une déclaration d'engagement et de confidentialité en début de mandat, s'engagent à déclarer toute situation qui pourrait constituer un lien d'intérêt avec une affaire traitée par le CSE et s'engagent à participer à toutes les réunions et travaux du CSE.

Précisions sur le mandat et disponibilité requise

La durée du mandat est de cinq ans à compter de la date mentionnée dans le courrier de nomination et renouvelable une fois.

Le CSE se réunit environ toutes les 6 semaines, en présentiel ou en visioconférence. En pratique les séances durent deux heures (sujet à adaptation en fonction des sollicitations). Les débats au sein du CSE sont confidentiels, les avis et recommandations rendus par le CSE étant collégiaux.

Les membres du CSE seront tenus de :

- participer à toutes les séances du CSE,
- remplir un rapport d'évaluation des demandes lorsqu'un membre est rapporteur d'une demande,
- partager leur perspective et leur expérience afin de nourrir la délibération collégiale lors des réunions du CSE,
- émettre un avis collégial sur chaque demande à l'ordre du jour ainsi que toute recommandation utile pour accompagner le chercheur dans sa démarche,
- valider les procès-verbaux de séance.

Il peut aussi être proposé aux membres du CSE de participer à des travaux de réflexion relatifs aux orientations de l'entrepôt de données de santé, ainsi que d'émettre des avis et recommandations en réponse à des questions portées par la direction du CAD.

Indemnisation

Les frais de déplacements pour les réunions effectuées en présentiel sont pris en charge par le CAD.

Une indemnité compensatrice peut également être mobilisée, sur justificatifs, si la participation aux séances du comité génère une perte de revenus pour un membre du CSE, en activité salariée ou indépendante, ainsi que pour toute personne sans activité professionnelle.

Indépendance et déclaration publique d'intérêts

Afin de prévenir les risques de conflits d'intérêts, les candidats s'engagent, dès l'envoi de leur candidature, à déclarer leurs potentiels liens d'intérêt (dossier de candidature), et à les mettre à jour chaque fois qu'une modification intervient dans leur situation.

Il est précisé qu'en amont de chaque réunion de CSE, les membres présentant un ou des liens potentiels avec les sujets soumis à l'ordre du jour en informent le secrétariat du CSE par écrit, promptement suivant l'envoi de l'ordre du jour. Le secrétariat du CSE identifie les risques de conflits d'intérêts au regard des dossiers à examiner et décide, le cas échéant, s'il convient de limiter ou d'exclure la participation des personnes concernées sur certains points de l'ordre du jour. Le traitement des risques de conflits d'intérêts est annoncé en séance et mentionné dans le procès-verbal de séance.

Modalités de candidature

Modalités de sélection

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

- La sélection des dossiers de candidature au CSE sera effectuée sur la base de l'expérience et l'adéquation des candidats avec les compétences recherchées (voir section plus haut), ainsi que de l'analyse des liens d'intérêts.
- La sélection des dossiers de candidature au CSE est effectuée par un jury composé d'experts externes et de représentants du CAD.
- Le directeur général du CAD validera la sélection des membres du CSE et nommera les membres retenus.
- Chaque candidat sera informé personnellement de la suite apportée à son dossier.

Composition des dossiers

Le **dossier de candidature à remplir est transmis en pièce jointe** de cet appel, et comporte les éléments suivants :

1. une fiche de renseignements et coordonnées professionnels et personnels ;
2. une brève description des motivations (une page maximum) ;
3. un curriculum vitae simplifié (une page recto verso maximum) ;
4. une liste des publications les plus significatives des cinq dernières années dans le champ de la génomique, les données de santé, ou dans les domaines couverts par le CSE (15 références maximum) ;
5. une déclaration des liens d'intérêt (formulaire joint).

Transmission des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être transmis à
l'adresse courriel : etude@genomecad.fr

**DATE LIMITE DE
CANDIDATURE :**
15 décembre 2024 à 23h

Un accusé de réception sera envoyé à l'expéditeur dans la semaine suivant la réception du dossier rempli.

Durée du mandat auquel vous candidatez : du 1er mars 2025 au 1er mars 2030.

Traitement de vos données personnelles

Vos données personnelles sont traitées sous la responsabilité du Collecteur Analyseur de Données (CAD). Leur traitement est fondé sur l'exécution de notre mission d'intérêt public liée à la sélection d'expert dans le domaine de la génomique et des données de santé, et, en cas de sélection de la candidature, liée à la tenue du comité et au suivi de ses travaux.

- ⇒ Pour les candidats **non retenus** : les CV et dossier de candidature seront supprimés dans un délai de trois mois à l'issue de la procédure de sélection ;
- ⇒ Pour les candidats **retenus** au comité :
 - Votre dossier de candidature sera conservé jusqu'à un an après la fin du mandat dans le cadre de votre participation au comité ;
 - Certains éléments financiers (RIB, justificatif d'identité, ...) qui pourront vous être demandés ultérieurement, car nécessaires à la prise en charge de vos frais de déplacement et indemnité, devront être impérativement conservés pendant 5 ans après le dernier paiement conformément à la loi.

Les données seront traitées par les collaborateurs du CAD et leurs sous-traitants auront accès à ces informations dans la limite de ce qui est nécessaire à l'exécution de leurs missions.



Vous pouvez exercer vos droits d'opposition, d'accès et de rectification, d'effacement et de limitation du traitement des données à caractère personnel en vous adressant :

- **Par courriel** : dpo@genomecad.fr
- **Par courrier** : GIP Collecteur Analyseur de Données (CAD)
DPO
PariSantéCampus,
2-10 rue d'Oradour-sur-Glane,
75015 Paris

Pour plus d'information sur ces traitements : dpo@genomecad.fr

Si vous estimez que les droits sur vos données ne sont pas respectés vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés.